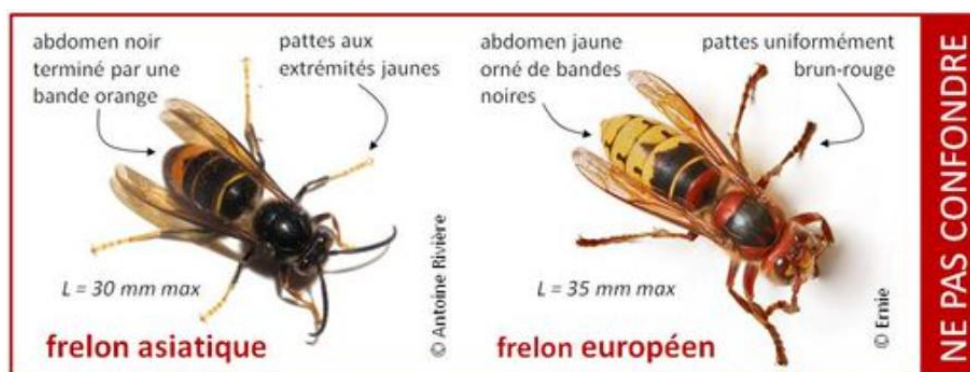


Le frelon asiatique

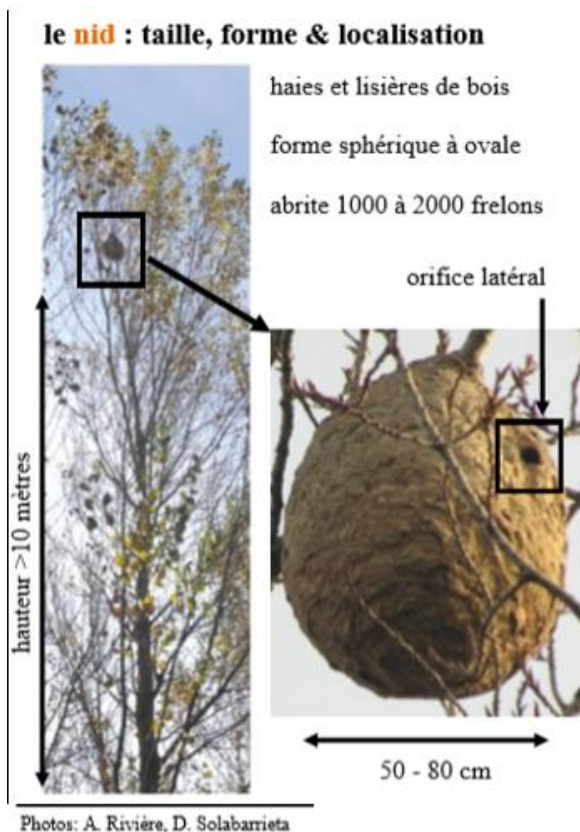
Le frelon asiatique est un insecte invasif de la famille des guêpes, originaire d'Extrême-Orient. Introduit accidentellement près de Bordeaux en 2004, il progresse vers le nord au rythme moyen de 60 km par an. Le premier nid a été détecté en Wallonie en 2016 et les premiers cas d'attaque de ruches ont été signalés en 2017. Sa progression se poursuit en 2018. L'arrivée de ce nouveau prédateur pourrait fragiliser les ruchers là où il parviendrait à s'établir en forte densité.

Insecte

- Ressemble à une **grande guêpe très foncée**;
- **Un peu plus petit** que le frelon européen (*V. crabro*);
- Large **bande jaune orangé** à l'extrémité du corps;
- **Pattes bicolores**, noires à la base et jaunes à l'extrémité.



Nid



Le frelon asiatique construit de gros nids (40-80 cm de diamètre), le plus souvent assez haut dans les arbres, mais aussi sur les bâtiments et sur d'autres supports. Il faut donc lever les yeux, et tenter de repérer ces grosses boules brun-beige en matière cartonnée. Le nid est fréquemment caché par le feuillage, mais il peut être repéré par les allées et venues des frelons (lesquels paraissent presque tout noirs de loin). Plus rarement, le nid est situé dans un abri (grenier, poulailler, etc)

QUE FAIRE EN CAS DE DETECTION DE FRELONS, OU DE NIDS DE FRELONS ?

Au moindre doute, veuillez prévenir Michel De Proft, responsable au CRA-W (gsm : 0476 76 05 32), en vue de l'identification formelle de l'espèce, puis de la neutralisation des colonies (service gratuit). **L'idéal serait de lui envoyer une photo à l'adresse suivante : m.deproft@cra.wallonie.be**